

AVANT-PROPOS

Les parcours de vie sont souvent imprévisibles. Durant les années 1980, je me suis engagé avec ma collègue Lizette Jalbert, professeure de sociologie à l'UQAM, dans un programme de recherche. Outre la mise en route d'un centre de recherche, que nous voulions pluridisciplinaire et inter-institutionnel (créé en 1984, il est connu aujourd'hui sous l'acronyme CPDS), nous nous sommes commmis dans un projet de recherche fort ambitieux, avec le soutien d'une équipe d'étudiants pleins d'habiletés et de fougue¹. Le décès prématuré de Lizette en avril 1991, à la suite d'une maladie foudroyante, a freiné brutalement le travail. Nous en étions à la période d'exploitation des résultats de recherche et de rédaction. Ne serait-ce qu'en raison du choc que cette disparition a causé, l'ouvrage initialement projeté ne vit jamais le jour. C'est le point de départ de la présente publication.

Il faut revenir sur nos intentions. L'école de la régulation, fruit de l'économie politique française, connaissait un fort rayonnement international². Nous y trouvions le cadre général d'interprétation et les outils conceptuels pour saisir et comprendre les régimes de croissance, les formes

1. Jacques Boivin, Nathalie Théberge, Katia Bohémier, Benoît Henri, David Rolland, Jean-Sylvain Gauthier, Jean Dion.

2. Parmi les principaux auteurs, pensons à Robert Boyer, Michel Aglietta, Alain Lipietz, Pascal Petit, Benjamin Coriat, et bien d'autres. Dans un récent livre (*Économie politique des capitalismes. Théorie de la régulation et des crises*. La Découverte, 2015), Robert Boyer expose les principales conclusions et hypothèses de travail de cette approche.

institutionnelles qui les accompagnent, et les pratiques qui permettent, pour un temps, la régulation d'un modèle de développement. Dans cette perspective, nous ne sommes pas dans l'univers de l'« économie pure », car on considère, dans le modèle de développement, le modèle d'organisation du travail, le régime d'accumulation et le modèle de régulation, ce dernier étant, in fine, l'aboutissement provisoire de dynamiques sociales, souvent conflictuelles, et dont les configurations sont contrastées. Cela permettait de dégager à la fois les rapports de forces, qui portent ces modèles et les périodes de crises structurelles, et ce qu'elles annoncent pour la suite.

Pour notre part, nous entendions mettre l'accent sur les dynamiques sociales et politiques qui portent ces phénomènes. C'est dans un dialogue constructif avec nos amis économistes que nous cherchions à donner plus de consistance à l'appréhension de la trame sociale et politique dans l'approche de la régulation³.

L'approche de la régulation avait montré sa fécondité dans l'analyse des sociétés étatsunienne et française, notamment. Qu'en était-il du Canada? D'où l'intention de

3. Nous préparions un numéro des Cahiers de recherches sociologiques, intitulé Régulation et problèmes contemporains (paru à l'automne 1991). Nous avons déjà rédigé avec Alain Noël le chapitre « The Political Foundations of State Regulation in Canada », paru en 1993 dans *Production, Space, Identity: Canadian Political Economy Faces the Twenty-First Century*, sous la direction de R. Mahon, J. Jenson et M. Bienefeld, Toronto, Canadian Scholar's Press. Avec Daniel Drache, j'étais directeur de publication du livre *Politique et régulation. Modèle de développement et trajectoire canadienne*. Méridien-L'Harmattan, 1990, qui réunissait les principales contributions des participants canadiens (Alain Noël, Gilles Breton, François Houle, pour ne nommer que ceux-là) au Congrès mondial sur la Théorie de la régulation, tenu à Barcelone (1988).

faire l'analyse des processus sociaux et politiques de la mise en place du mode de développement fordiste au Canada. Encore fallait-il montrer que ce modèle de développement ait vu le jour au Canada et, surtout, comment avait-il émergé en Amérique du Nord dans un pays fragmenté et doté d'un système politique fédéral ? Ces derniers éléments aident à qualifier une situation, qui n'est réductible à aucune autre, mais dont on peut mettre en relief à la fois les singularités et les similitudes grâce à la comparaison avec des sociétés semblables.

En gardant à l'esprit la dimension comparative, notre démarche retenait deux grandes dimensions. Nous comptions, d'abord, traiter le sujet en prenant la situation canadienne dans son ensemble et en focalisant les projecteurs sur l'État central et la scène canadienne, ensuite, approfondir les dynamiques provinciales, les processus décalés, voire opposés, qui animent l'avènement de l'État social au Canada et les luttes qui participent à la régulation fordiste.

La deuxième dimension reconnaissait que, dans une société caractérisée par des espaces régionaux fortement différenciés, qui sont coiffés par des « États provinciaux », le choc des relations au sein du système fédéral se fait l'écho de cultures sociales et politiques particulières qui s'expriment tout autant dans les mouvements sociaux que dans les courants politiques dominants à l'échelle provinciale⁴. En raison de la différenciation régionale au Canada, l'unité canadienne passe par des convergences mal assurées et

4. Dans le livre *Espace régional et nation* (Boréal, 1983), nous exposons cette approche pour l'analyse politique du Canada et du Québec. Il réunissait, outre celles de Lizette et moi, les contributions de Daniel Salée, Gilles Bourque, Jules Duchastel, Roch Denis.,

des décalages entre les expressions, les luttes, les représentations et les conflits politiques et sociaux ancrés dans des configurations régionales caractéristiques. Cela permet d'insister sur le fait qu'il n'y a pas d'automatisme entre les conditions sociales du fordisme et l'apparition des formes institutionnelles étatiques de régulation.

En clair, le développement du fordisme et de ses formes de régulation passe par la dynamique contradictoire du régime fédératif. On a souvent souligné le rôle majeur du gouvernement fédéral dans l'ensemble, mais nous devons noter que ce gouvernement n'est pas toujours la force innovatrice en politiques publiques; il fait, bien souvent, office de force de diffusion d'innovations politiques provinciales dans l'organisation institutionnelle au Canada. L'administration n'est pas en reste. L'importance de la dynamique fédérale-provinciale dans le processus de prise de décision, l'hégémonie politique centriste au Canada, qui s'exprime par un système partisan « attrape tout » et les « misères » de la gauche, tous ces éléments accordent à l'administration et à ses acteurs un rôle non négligeable dans la formulation des politiques publiques qui donnent corps à l'État social.

La compréhension des processus politiques est possible en considérant un champ composé des différenciations régionales, des décalages entre espaces sociaux, des convergences médiatisées par les conflits intergouvernementaux, et de la construction d'une intervention « unificatrice » de la haute administration, particulièrement fédérale. Ce champ se situe politiquement dans un système de représentation dominé par une hégémonie centriste.

On sait que les formes institutionnelles de régulation du rapport salarial pour des sociétés comparables ont pris des

couleurs particulières et que des modèles se distinguent. L'étude des formes institutionnelles et l'économie générale de la régulation fordiste au Canada participent à un modèle que l'on peut qualifier de fordisme à forte tonalité libérale et à hégémonie centriste. En cela, sans s'y confondre, il s'apparente aux pays anglo-saxons et, tout autant, se distingue des pays d'Europe (sociaux-démocrates, bismarckiens, ou même méditerranéens). Il appartient au lecteur d'en tirer les bénéfiques, tout en se déportant dans le temps. Trente ans plus tard, qu'en pensons-nous ?

L'ouvrage projeté devait combiner ces deux dimensions, pancanadienne et provinciale (régionale). J'avais pris la responsabilité de la dimension canadienne et Lizette s'employait à développer l'analyse des processus contradictoires au sein du Canada depuis un « regard provincial ». Le traitement unifié et fluide de ces deux volets aurait donné une vue complète et complexe de la situation canadienne. Mais la maladie a eu raison de Lizette. Elle nous a laissé des ébauches que nous ne pouvions malheureusement pas exploiter. Le projet était dès lors compromis.

Dans ces circonstances, j'ai mis mon travail sur le fordisme canadien en jachère. Pourtant, il était abouti. Cette étude, devenue confidentielle, a été un implicite dans plusieurs travaux ou analyses qui ont suivi. Autrement, on a pu transposer des études d'autres pays pour se les approprier et procéder à une translation vers la situation canadienne. Pour ma part, cet implicite s'est assez rapidement transformé en non-dit. Puis, pour plusieurs années, mon centre d'intérêt s'est tourné vers le traitement politique des sans-emploi en Europe et en Amérique du Nord.

Le temps a passé et de nombreuses recherches ont suivi. Mais, avec le recul, l'analyse du processus de construction

des formes institutionnelles accompagnant le fordisme, ainsi que leur configuration particulière dans la société canadienne, gagne en actualité. Alors que j'étudie actuellement la crise politique et sociale des sociétés démocratiques européennes et nord-américaines — en mettant en perspective diverses facettes, dont la crise du modèle de développement et la fin du « paradigme social-démocrate » —, il devient central d'insister sur la répartition des ressources et sur les paradigmes sociétaux. Dès lors, la question des modèles de développement, en particulier celui de l'après-guerre jusqu'aux années 1980, prend beaucoup d'importance.

Pour saisir les trente dernières années, la période de l'après-guerre permet de comparer et de confronter des cohérences institutionnelles et leurs effets, tout autant que leur impact sur les dynamiques sociales. La connaissance du modèle de l'après-guerre et des Trente Glorieuses⁵ devient fort précieuse, surtout si on veut se dégager des images simplifiées qui hantent une certaine lecture de l'histoire. Rétrospectivement, la période des années 1950 aux années 1970 peut être vue comme une période pacifiée et consensuelle vouée au développement d'un État social axé sur la redistribution de la richesse. Un État qui devient le complément fonctionnel d'un régime d'accumulation intensive à forte croissance de la productivité. Mais l'éden ou le pays

5. Introduite par Jean Fourastié (en 1979), cette expression, qui évoque les Trois Glorieuses (juillet 1830 en France), désigne la période de l'après-Seconde-Guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970, période qui se caractérise par une croissance économique forte, une amélioration des conditions de vie et de la consommation, ainsi que par une intervention soutenue des pouvoirs publics. D'abord contextualisée en France, cette expression fera plus généralement référence à la grande majorité des pays développés durant cette période.

de cognac reste une vue de l'esprit. Chaque période vit ses tourmentes.

On n'en sort pas : la compréhension de la situation actuelle doit pouvoir compter sur une bonne appréciation des périodes antérieures. C'est sous cet éclairage que le présent texte, quelle que soit son histoire, prend son sens et mérite qu'on s'y attarde. Il représente un moment dans l'avancement de la compréhension de notre trajectoire durant ce que l'on a appelé les Trente Glorieuses. Il témoigne de ce moment, alors que nous pouvions en dégager les principales caractéristiques. J'ai donc résisté à la tentation d'actualiser les données et les sources. Autrement, c'eût été un tout autre projet. De toute façon, je souscris toujours aux principales conclusions qui sont avancées.

D'autres auteurs ont apporté, en tout ou en partie, une contribution certaine à l'analyse du fordisme au Canada. Ils sont cités dans ce livre, mais je veux noter, plus particulièrement, Jane Jenson et Rianne Mahon, qui se sont attaquées à la compréhension historique et politique d'un fordisme « perméable », à Alain Noël, qui était attentif à l'action collective et à la politique partisane, à Gilles Breton, soucieux d'inscrire les compromis institutionnalisés dans le champ politique, à Daniel Drache, qui a porté une grande attention aux relations de travail et au rôle de l'État, à François Houle, qui a traité le politique et le social à l'aune de l'intégration continentale. De toute évidence, nous n'étions pas seuls. De plus, il ne faut pas oublier que, dans l'élaboration de nos travaux, nous avons des « interlocuteurs invisibles », en particulier Gilles Dostaler et Christian Deblock (de notre centre de recherche), mais également Benoît Lévesque, Paul R. Bélanger, Jules Duchastel et Gilles Bourque, pour ne nommer que ceux-là.

Ce qui est remarquable, c'est qu'avec le tournant des années 1990, la recherche s'est transformée. Dans les années précédentes, phase qui constituait « l'aboutissement » d'un modèle de développement, nous tentions de comprendre les caractéristiques et les principaux rouages du modèle dans une perspective macroscopique. Avec ce tournant, la tentation a été forte de suggérer une requalification du modèle de développement et de l'État, en anticipant sur les signes qui semblaient porteurs. Ces projections ont montré leurs limites, car les transformations sociales ne se donnent pas d'emblée dans toute leur lisibilité et nous condamnent à un propos largement spéculatif.

Faut-il s'en surprendre? Les transformations sociales ne germent pas d'une conscience historique qui entend s'exprimer avec un projet construit et dont l'aboutissement serait préalablement défini. Les transformations se fraient un chemin, si je puis dire, dans un écheveau d'intérêts et de forces dont le résultat n'est pas par avance donné. Aussi brutales que soient les actions et les luttes, la table rase n'est que très rarement le mode suivi par les sociétés contemporaines. Le changement de cap n'est pas moins significatif.

Le processus de libéralisation s'affirme dans la foulée des années 1980 et est lourd de sens, mais il s'inscrit largement dans une ossature institutionnelle déjà là et procède à un changement de direction politique qui ne passe pas par une rupture brutale. Dans un texte fort instructif, Wolfgang Streeck et Kathleen Thelen⁶ soulignent à raison

6. Wolfgang Streeck et Kathleen Thelen, « Introduction : Institutional Change in Advanced Political Economie », dans *Beyond Continuity : Institutional Change in Advanced Political Economies*, sous la direction de Wolfgang Streeck et Kathleen Thelen, Oxford University Press, USA, 2005, p. 1-39.

que le processus de libéralisation passe par une transformation graduelle, davantage par des mesures incrémentales que de façon soudaine et brusque. Les modalités vont des tactiques de remplacement ou d'éviction, de superposition ou de stratification, de gradualisme ou de glissement, de transformation ou de conversion, ou enfin d'épuisement des dispositifs et modes d'action. Tout naturellement, il fallait chercher à saisir ce qui était en route avec des saisies fragmentaires. Les différents auteurs, dont je suis, ont été amenés à conduire des recherches plus sectorielles, décomposant l'approche plus globale en objets ou thématiques au spectre moins large.

À titre illustratif, j'ai personnellement retenu surtout le traitement politique des sans-emploi (en collaboration avec Jane Jenson et Pascale Dufour) et, avec Jean-Guy Loranger, la modélisation des régimes de croissance, alors que Jane Jenson s'est concentrée sur les régimes de citoyenneté, la gouvernance et la cohésion sociale, Alain Noël a fait porter ses travaux sur les politiques sociales et le système politique canadien, Pascale Dufour s'est centrée sur l'action sociale et les mouvements de protestation, Christian Deblock a approfondi l'impact des ententes commerciales sur les politiques publiques et la recomposition des espaces nationaux, etc., Gilles Breton s'est intéressé à l'insertion du politique dans le système mondial, Paul R. Bélanger et Benoît Lévesque ont beaucoup travaillé sur la transformation des milieux de travail et sur l'évolution du tiers secteur, Jules Duchastel et Gilles Bourque ont proposé de nouvelles perspectives sur la citoyenneté incorporée et un nouvel espace des nations.

En d'autres termes, les transformations inspirées par le processus de libéralisation et la réorganisation du pouvoir politique face aux rapports de travail, au régime

d'accumulation et aux formes de régulation ont été étudiées sous divers angles et ont été suivies à la trace. Ce qui a perdu en perspective d'ensemble a été comblé par une connaissance plus fine des phénomènes. Parallèlement, l'approche de la régulation a dû se renouveler pour tenir compte des transformations contemporaines et prétendre à une capacité d'interprétation et d'explication toujours pertinente. Tout ce processus dépasse le cadre de ce propos liminaire, mais il n'est pas moins passionnant.

Il me reste à espérer que la publication de ce petit livre puisse aujourd'hui contribuer à notre compréhension de la trame économique, politique et sociale du modèle de développement suivi par le Canada depuis l'après-guerre jusqu'à la crise des années 1980, et qu'il puisse éclairer les travaux sur la période chaotique que nous vivons.

Février 2020

INTRODUCTION

LA CONFORMATION DU FORDISME DANS L'ENSEMBLE CANADIEN

Le rapport salarial qui se développe au Canada depuis la Seconde Guerre mondiale et, particulièrement, au cours des années 1960 et 1970 possède de nombreux traits communs avec ceux repérés dans les pays industrialisés, mais, en même temps, comme c'est le cas pour chacun, il se présente sous une physionomie particulière. L'étude que nous en ferons tentera de décomposer ce rapport salarial, ainsi que le mode d'intervention étatique, afin d'en comprendre les attributs, les conditions d'émergence, mais aussi les similitudes avec des situations étrangères.

On ne peut éviter de traiter la relation entre, d'une part, la singularité que présente forcément chaque cas d'espèce et, d'autre part, les convergences des rapports qui se tissent autour du travail, du mode d'établissement du revenu et de l'action de l'État sur les conditions d'existence des populations dans les pays industrialisés. Force est de reconnaître que le rapport salarial fordiste, qui exprime ces convergences, connaît une forte différenciation nationale. Ce constat ne nous condamne pas à l'éclatement de la notion de fordisme, éclatement qui viendrait du fait que l'on postule que chaque situation particulière ne saurait tolérer quelque

recoupement avec une autre qui lui est, par nature, étrangère. S'il est vrai que l'on ne peut faire l'économie d'une compréhension très fine de la configuration des rapports sociaux pour chaque pays étudié, cela ne signifie pas que le travail doit se limiter à colliger la plus vaste collection de « situations uniques ».

La notion de rapport salarial fordiste a été proposée pour désigner les caractéristiques les plus communes pour l'usage, les formes de rémunération et le mode d'existence du travail salarié dans les pays industrialisés, à un certain moment de leur histoire. Le passage entre les singularités du cas d'espèce et la typologie générale peut être facilité du fait que les recoupements des physionomies d'ensemble des pays permettent de désigner des modèles spécifiques d'agencement des formes institutionnelles participant au fordisme. On peut sans doute désigner trois ou quatre modèles qui rassembleraient les diverses variantes de développement du fordisme ; pour les besoins de la présente discussion, contentons-nous d'identifier les deux modèles qui se situent aux antipodes et qui campent des modèles d'organisation sociale facilement repérables. Il s'agit du modèle du fordisme à forte tonalité libérale et du modèle social-démocrate.

Nous aurons l'occasion d'approfondir ces questions. Dans cette étude, nous entendons, en traitant de la réalité canadienne dans son ensemble et en mettant en relief le rôle du gouvernement fédéral, montrer que le fordisme canadien est à dominante privée et qu'il s'accompagne d'un modèle libéral d'État-providence, dont l'existence est rendue possible par une hégémonie des forces centristes. Nous verrons, par ailleurs, que ces développements sont impulsés par des forces endogènes qui se manifestent dans un contexte de

profondes influences liées à l'insertion du Canada dans le régime international et, plus particulièrement, dans l'espace d'accumulation continentale.

Un complexe de facteurs sociopolitiques permet d'expliquer cette trajectoire nationale. Les traits dominants de ces facteurs, lorsqu'ils se retrouvent ailleurs, semblent, à travers une histoire et des traditions propres, produire des formes institutionnelles comparables. En ce sens, le fordisme à forte tonalité libérale, qui ressort au Canada, serait aussi présent aux États-Unis et même en Angleterre (pour ne pas parler de l'Australie), ce qui a amené certains à parler d'un modèle anglo-saxon de fordisme et d'État-providence.

Le rapport salarial dominant au Canada dans l'après-guerre prend les principaux attributs du fordisme. Rétrospectivement, cette période se découpe en deux étapes. D'abord, de la Seconde Guerre mondiale jusqu'au tournant des années 1960, nous assistons à la mise en place du fordisme et de l'État-providence. La quinzaine d'années qui suit se caractérise par l'apogée du fordisme et la consolidation de l'État-providence. Au milieu des années 1970 commence une période de grands bouleversements au cours de laquelle le modèle de développement qui s'était affermi jusque-là devient l'objet d'attaques importantes qui en compromettent l'économie générale.